

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 316

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« règles de »

les mots :

« modalités générales du dispositif qu'ils mettent en place pour la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vient élargir le devoir d'information des plateformes s'agissant de l'ensemble de leur dispositif de modération.